

Rencontre des jardins familiaux du 15 mars 2023

Élus présents : Elora Chioussé, C. Caubert G. Estelle T. Loison et B. Loison

Présents : Mme et M. Martinez, Mme Klein, Mme Bérard, M. et Mme Blondel

Absents ou excusés : M. et Mme Krajcik, M. Tachafine, M. Noailles Mme Vian et M. Anastay, Mme Anduze

Nous avons accueilli Mme. Dussap du GAL (Groupe d'Action Locale) des Cévennes au Rhône et Mme Smiskal du CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

Tout d'abord, avant de leur donner la parole, voici quelques informations :

Nous avons perdu trois potentiels jardiniers ; un pour cause de décès, un autre pour déménagement et le dernier qui va s'occuper du jardin de son enfant. Il nous faut trouver un seul jardinier ainsi si vous le souhaitez nous pourrions garder un espace collectif.

Montant du budget relatif aux jardins familiaux pour 2023 : 27 500 € qui comprend :

- La clôture (on peut ajouter la peinture et les visseries pour le portail qui a été récupéré par les agents montant à définir)
- Les abris de jardins
- Le forage
- La pompe immergée (plus les travaux et fournitures pour l'arrosage de chaque parcelle montant à faire chiffrer)
- Les ateliers d'accompagnement
- Le branchement Énedis

Nous avons demandé des devis à plusieurs entreprises mais il nous en manque. Suite aux appels avec des entreprises de pompes, il s'est avéré de prendre un branchement triphasé. Le devis d'Énedis que nous avons est pour un branchement monophasé. Il faut que nous les recontactons. Il nous manque un devis de pompe immergée de l'entreprise de Saint-Étienne-des-Sorts, TECHNOPEAULE, des abris de jardins en bois de l'association d'insertion TEDAC, et diverses fournitures (peinture, plomberie).

Récapitulatif des devis en notre possession :

Devis Jardins familiaux							
	Entreprises						
	Orsan Forage	Nathéo	Baise	Vivre en bois	Charrière	Énédis	CIVAM
Forage	2 526,00 €	2 946,00 €					
Pompe immergées		4 543,08 €	5 615,10 €				
Abris de jardin				12 730,50 €			
Clôture bois					1 476,85 €		
Clôture acier					651,29 €		
Grillage					325,36 €		
Branchement Électrique monophasé						1 320,00 €	
Ateliers d'accompagnement							1 000,00 €

Je laisse la parole à Mme Dussap qui va nous présenter le GAL et les subventions LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale). L'agglomération du Gard Rhodanien à intégrer

le GAL Cévennes au Rhône pour la période 2023-2027. Avant les communes du Gard Rhodanien ne pouvaient pas prétendre aux fonds Leader.

Le programme Leader finance des actions locales de développement dans les territoires ruraux organisés autour d'une stratégie partagée entre tous les partenaires. Leader permet aussi de développer une coopération entre les territoires ruraux afin de constituer un réseau d'échanges d'expériences. Ce programme, son fonds et son utilisation sont gérés par des GALS. Dans le Gard il existe 5 GALS :

- Le GAL « Cévennes au Rhône »
- Le GAL « Uzège Pont-du-Gard »
- GAL " Causses & Cévennes, Piémont Cévenol et Grand Pic Saint-Loup Cévennes"
- GAL « Garrigues en Costières »
- GAL « Vidourle Camargue »

Pour la période 2023-2027, 2 145 000 € ont été budgétisés pour 137 communes. Les règles d'attribution ne sont toujours pas parvenues aux différents GAL de l'Occitanie.

Les fonds Leader peuvent être cumulés avec des aides du Département pour des projets de jardins familiaux. Pour 1€ du Département il peut y avoir 4 € du fonds Leader ; il faut que la commune finance au moins 20 %.

Pour la période précédente pour les dépenses supérieures à 1 000 € il fallait deux devis.

Donnons la parole à Mme Smiskal qui va nous présenter le CIVAM, des exemples de jardin familiaux et les ateliers d'accompagnement.

La Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie est une fédération associative d'éducation populaire qui accompagne depuis près de 40 ans des projets collectifs en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durable. Elle regroupe une vingtaine d'agriculteurs qui peuvent venir animer des ateliers ce qui permet aux jardiniers d'acquérir des compétences qu'ils n'ont pas. Une de ces séances coûte 150 € plus des frais de déplacement. Les ateliers sont étalés sur l'année. 4 par an sont prévues au budget 2023 pour la demande de subvention.

Il préconise des jardins sans pesticides et des mesures d'économie d'eau.

Nous avons choisi de mettre en place des jardins familiaux ce qu'impliquera d'adhérer à la fédération nationale.

Elle nous diffuse une présentation (voir pièce jointe) avec des exemples de jardins dans des communes.

Dans une commune ils ont laissé une parcelle qui est cultivée pour les personnes âgées ; les enfants de l'école y viennent aussi acquérir des connaissances.

Le CIVAM peut nous mettre en relation avec un ingénieur pour les besoins en eau. Des expositions peuvent nous être prêtées sur la gestion de l'eau et les pratiques en jardinage.

Le 14 octobre de 9 h à 12 h un agriculteur viendra nous faire un atelier.

Voici une proposition pour le nom des jardins : Vénéjardins.

La prochaine rencontre sera en juin, vous pouvez encore réfléchir à un nom.